



Selon une étude menée par Accenture Strategy, une meilleure utilisation des compétences et des technologies numériques pourrait générer 2 000 milliards de dollars supplémentaires dans le monde d'ici 2020. L'étude souligne également le rôle majeur que joue désormais le digital dans l'activité économique. Avec un focus sur la France :

- Dans son étude « Digital Disruption: the Growth Multiplier », Accenture Strategy dresse un bilan inédit et exhaustif de l'économie numérique dans onze grands pays et propose une estimation de la valeur ajoutée imputable aux secteurs hardware et software et autres technologies connexes, ainsi qu'aux emplois qui s'appuient sur ces ressources numériques.

- La production de richesse mondiale est liée à 22% à cette économie des compétences et capitaux numériques. Les États-Unis sont l'économie la plus numérisée au monde, avec des investissements numériques qui représentent 33% de sa production. 43% de la population active des États-Unis et 26% de son capital accumulé sont en mesure de contribuer à l'activité liée au numérique. L'économie numérique varie toutefois selon les pays, allant de plus de 30% au Royaume-Uni à seulement 13% en Chine. La France se classe en 4ème position avec une économie numérisée à hauteur de 26%. 41% de la population active de la France et 13% de son capital accumulé sont en mesure de contribuer à l'activité liée au numérique.

- « Les entreprises doivent prendre des mesures drastiques pour réorienter leur stratégie en matière de gestion des talents et des technologies du numérique, en se focalisant davantage sur la création de nouveaux modèles économiques que sur la recherche de gains d'efficacité, explique Mark Knickrehm, directeur exécutif d'Accenture Strategy monde. Cela implique non seulement un renforcement des investissements numériques, mais aussi une transformation plus profonde, sur les plans organisationnel et culturel, afin d'obtenir une meilleure rentabilité. »

- Selon les calculs d'Accenture Strategy, la France pourraient augmenter son PIB à hauteur de 80 milliards de dollars d'ici 2020 (soit 3,1% de plus que les prévisions actuelles) en combinant de façon optimale les améliorations apportées aux compétences, aux capitaux et aux autres accélérateurs numériques. Les pays présentant les plus forts potentiels d'amélioration en termes de performance numérique globale étant le Brésil (6,6%), l'Italie (4,2%), la Chine (3,7%) et le Japon (3,3%).

- En France toujours, 60 % des efforts supplémentaires consentis dans le numérique devraient être focalisés sur les investissements technologiques, tandis qu'un programme de renforcement sur les facteurs d'accélération serait économiquement moins rentable. Aux États-Unis, en revanche, seulement 10 % des efforts supplémentaires consentis dans le numérique doivent être consacrés au déploiement de nouvelles technologies, tandis qu'un travail sur le renforcement des compétences numériques et d'un certain nombre de facteurs d'accélération offrirait une meilleure rentabilité.

- L'étude recommande la mise en place de trois actions pour optimiser le déploiement des modèles économiques numériques visant à doper la productivité et la croissance : Prioriser les investissements dans le numérique en fonction des opportunités de création de valeur. Les entreprises vont devoir évaluer soigneusement le portefeuille des investissements numériques pour parvenir à un équilibre optimal entre les actions de renforcement des compétences et les améliorations technologiques, pour ainsi maximiser la rentabilité desdits investissements. Mettre en place une stratégie numérique spécifique au secteur d'activité. Les entreprises doivent identifier clairement la plateforme, les rôles et les données indispensables, en fonction des spécificités de leur activité pour être les plus compétitives sur leur secteur. Créer un environnement propice à la transformation numérique. Les entreprises doivent améliorer leur « QI numérique », en engageant des partenariats avec les pouvoirs publics pour faire émerger de nouvelles relations intersectorielles et modifier les règles de la concurrence.

Source: infoDSI.com